Strasbourg : La ministre de l'Intérieur adoubée par les autorités musulmanes (dystopie)

30/12/2013 à 11h56

> ***NB: Ce texte correspond à une série d'anticipation et/ou de politique-fiction…***

Strasbourg, 1er octobre 2022 – La ministre française de l'Intérieur, Cécile Dufloch, intervenait ce mardi à la Mosquée cathédrale de Strasbourg afin d'obtenir l'aval des autorités islamiques de France concernant sa nomination, dans un premier discours très attendu suite au partage du pouvoir de 2022.

"*J'affirme, ici même, que jamais je n'outrepasserai les droits et compétences de l'État français, qui en aucun cas ne doit interférer avec le domaine de compétence des autorités musulmanes*", a martelé le ministre, une main sur le Coran, l'autre sur la Constitution, face à un parterre de dignitaires musulmans venus de l'ensemble du monde arabe.

> ***"Je remercie les délégués ici présents de leur confiance, et m'engage, dans le cadre de mes fonctions, à respecter le Partage du pouvoir de 2022 entre la Constitution française, d'une part, et le Coran, d'autre part."***

"*Je rappelle que j'ai été l'artisane de l'unification des autorités musulmanes de France. Visionnaire, j'appelai dès 2010 l'islam de France à "prendre ses responsabilités et à s'organiser". Ma mission a, il me semble, réussi*", a poursuivi le ministre.

Suite à une délibération d'environ une demi-heure, l'assemblée des Oulémas a donné son aval à la nomination de la ministre, avec 233 voix pour, et 220 contre (le Qatar possédant le droit de véto, ndlr).

Pour rappel, les Grandes émeutes de l'été 2020 (baptisé « *Été sanglant* ») ont abouti sur l'autonomie de fait de plusieurs quartiers de Lille et de Marseille. La vague de violences avait obtenu une résonance dans toutes les banlieues sensibles de France, plusieurs villes ayant par la suite obtenu un statut flou vis-à-vis de Paris. De nombreuses personnes d'ethnie française avaient été expulsées des quartiers dits sensibles.

L'accord de paix qui a suivi établissait un "*partage du pouvoir*" ou "*Cohabitation*" entre le Coran et la Constitution dans un grand nombre de territoires islamiquement homogènes.